



FORMATION D'ACTEUR PRAP IBC

OBJECTIF DE LA FORMATION

La formation d'Acteur PRAP IBC vise à permettre aux salariés des secteurs industrie, bâtiment, commerce et activités de bureau de devenir acteurs de leur propre prévention et de contribuer à la prévention des risques liés à l'activité physique dans leur entreprise.

PROGRAMME

LE DISPOSITIF PRAP

LES ENJEUX DE LA PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

LA PLACE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE DANS LE TRAVAIL

LES DIFFÉRENTES ATTEINTES

LES FACTEURS DE RISQUES

L'ANALYSE DES DÉTERMIANTS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

LES AIDES TECHNIQUES À LA MANUTENTION

PRINCIPES DE SÉCURITÉ PHYSIQUE ET D'ÉCONOMIE D'EFFORT

TARIFS

INTRA

De 4 à 10 participants

À partir de 1 500 € net de taxe

INTER

200 € net de taxe / participant



DURÉE

14 heures (2 jours)



PUBLIC

Cette formation s'adresse aux salariés et agents des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des activités de bureau exposés à des risques liés à l'activité physique.



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est exigé pour suivre cette formation.



MODALITÉ

Présentiel



MODALITÉ D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis s'appuie sur une auto-évaluation en début et/ou en fin de formation, afin de situer la progression des participants.

Condition de réussite : Avoir obligatoirement suivi la totalité de la formation et réussir l'épreuve certificative conformément au document de référence V9-01/2021



MODALITÉ DE SANCTION

Attestation de formation



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- La formation repose sur une alternance entre apports théoriques et méthodologiques et mise en pratique à partir de situations de travail.
- Les participants sont amenés à analyser des situations professionnelles, à identifier les risques liés à l'activité physique et à construire des pistes d'amélioration adaptées à leur contexte de travail.
- Le dispositif privilégie une pédagogie active, centrée sur l'observation, l'échange, l'analyse collective et les mises en situation professionnelles, afin de faciliter l'appropriation des principes de prévention par les adultes en formation.

ADMISSION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inter : Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire. Le délai de réponse à la demande de devis est de 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire. La formation est programmée aux dates et lieux définis lors de l'inscription.
- Intra : Le délai de réponse à la demande de devis est de 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire. La formation est réalisée aux dates et lieux convenus. Un délai d'au moins 15 jours est nécessaire pour organiser la formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les ressources pédagogiques et techniques mises à disposition comprennent des supports pédagogiques remis aux stagiaires, ainsi que des outils d'animation et de présentation adaptés à la session.
- La formation mobilise également des analyses de situations de travail et des mises en situation professionnelles, utilisées comme supports concrets d'apprentissage et de réflexion sur les risques liés à l'activité physique.

RECYCLAGE ET VALIDITÉ

- Durée de validité : 24 mois

PASSEPORT DE PRÉVENTION

- ▶ Formation éligible au passeport de prévention
- ▶ Les attestations et justificatifs nécessaires à la traçabilité sont renseignés par LD Formation & Conseil.

ACCESSIBILITÉ ET ACCÈS HANDICAP

- ▶ En cas de besoin spécifique ou d'obstacle identifié, il est possible de contacter le référent handicap et inclusion à l'adresse suivante : inclusion@ldformationconseil.com.
- ▶ Chez LD Formation Conseil, nous nous engageons à rendre nos formations accessibles à toutes et tous. Nous mettons tout en œuvre pour permettre aux personnes en situation de handicap ou rencontrant des difficultés de participer pleinement à nos programmes.
- ▶ Si vous rencontrez un obstacle ou avez besoin d'un aménagement particulier, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap et inclusion à l'adresse suivante :
- ▶ Référent handicap et inclusion : inclusion@ldformationconseil.com

PROFIL DU FORMATEUR

- ▶ La formation est animée par un formateur PRAP IBC ou un formateur PRAP 2S certifié par l'INRS, disposant d'une expérience en prévention des risques professionnels, en analyse de l'activité physique et en pédagogie pour adultes.
- ▶ La formation est organisée en partenariat avec un organisme habilité niveau 1 par l'INRS, conformément aux exigences du dispositif PRAP.

SERVICES NUMÉRIQUES INCLUS

- ▶ Espace apprenant en ligne pour retrouver les informations et ressources liées à la formation.
- ▶ Espace client en ligne pour suivre les dossiers et documents de formation.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

En cours de consolidation

TAUX DE SATISFACTION

Indicateurs calculés sur les 24 derniers mois.